

Après l'orage, "L'Avenir" retrouve un ciel plus clément

■ Au terme d'un week-end très chahuté, direction et rédaction du journal ont trouvé un terrain d'entente.

Absentes des kiosques et des boîtes aux lettres, la veille, les différentes éditions du journal *L'Avenir* étaient de retour samedi matin. Et quel retour ! "Comment Nethys a cassé *L'Avenir*", pouvait-on lire en manchette, laquelle renvoyait vers un dossier de quatre pages, signé "la rédaction", dans lequel étaient contées, avec force détails et en cinq chapitres, trois années d'une entreprise "sous pression" et la manière dont Stéphane Moreau et Pol Heyse – respectivement administrateur-délégué et directeur financier de Nethys, l'actionnaire publique unique des Éditions de l'Avenir – auraient "sabordé" (sic) *L'Avenir*.

On peut imaginer la colère de MM. Moreau et Heyse, samedi matin, en découvrant la "Une" d'un journal pour lequel Nethys a déboursé plusieurs millions d'euros en 2014... Si on en croit le communiqué publié dans l'après-midi par la direction de Nethys, l'insertion des quatre pages aurait purement et simplement échappé à la vigilance de la direction du journal. Sur le fond, la direction n'y a vu qu'un récit "truffé de mensonges, de procès d'intention, d'éléments sortis de leur contexte dans l'unique but de jeter le discrédit sur Nethys et ses dirigeants".

Passé ce moment de colère, Stéphane Moreau en personne, accompagné d'Yves Berlize (directeur général des Éditions de l'Avenir), a pris l'initiative de rencontrer, dès samedi, une délégation de la Société des rédacteurs (SDR) et de l'Association des journalistes professionnels (AJP), à laquelle s'était aussi jointe Martine Simonis, secrétaire générale de l'AJP. Cette réunion, organisée à Liège, a manifestement permis de calmer les es-

prits. Dans un communiqué commun, les deux parties faisaient en effet savoir qu'elles allaient poursuivre leurs discussions le lendemain, dimanche, afin de conclure "un plan social acceptable, sans licenciements secs".

Fumée blanche

Dimanche, sur le coup de 10 heures, direction et rédaction se retrouvaient donc face à face. Mais à Bruxelles, cette fois, et sans Stéphane Moreau (remplacé par Jos Donvil, patron de l'activité télécoms du groupe Nethys). Sept heures plus tard, Belga annonçait qu'"un accord est intervenu permettant le respect de toutes les conventions en vigueur dans l'entreprise".

On sait encore peu de choses sur la teneur précise de cet accord qui sera soumis, ce lundi à 11 heures, à une assemblée générale de la rédaction. À plusieurs sources, on parle toutefois d'un "sérieux effort" de la part de la direction en vue d'améliorer les conditions financières de départ, pour les journalistes, dans le cadre du plan de restructuration. Et ce, grâce à l'application de la convention en vigueur au sein de la rédaction de *L'Avenir*. Jusqu'ici, la direction refusait en effet cette application, ce qui avait incité de nombreux journalistes à ne pas accepter, sur une base volontaire, les conditions proposées.

Sur les 45 équivalents temps plein (ETP) devant quitter les Éditions de l'Avenir, un peu plus de 31 ETP concernaient directement la rédaction. Jusqu'à la veille du week-end, on était très loin du compte, ce qui avait fait craindre une vague de licenciements secs, qui plus est dirigée contre les "emmerdeurs" de la rédaction.

Avec l'accord conclu dimanche après-midi, un plus grand nombre de départs – volontaires ou en RCC (régime de chômage avec complément d'entreprise, ex-pré pension, NdRR) – le nombre de licenciements secs ne serait plus "que" de quatre équivalents temps plein au maximum (contre une vingtaine sans l'accord). La direction a en outre confirmé, auprès des représentants de la SDR et de l'AJP, que les seuls critères qu'elle utilisera pour licencier seront des critères "organisationnels et/ou de compétences en lien avec le plan de redéploiement".

Cet accord marque-t-il la fin des hostilités entre la direction et la rédaction ? Pas certain. Car, une fois que les 31 ETP seront partis, il conviendra de réorganiser la rédaction et redéployer l'offre éditoriale. Se reposera alors la question du directeur des rédactions, Philippe Lawson, qui a fait l'objet de deux votes (quasi) unanimes de défiance ces dernières semaines. Jusqu'à présent, M. Lawson a toujours eu le soutien de la direction. Pour contourner l'obstacle, une solution consisterait à relancer la procédure d'appel à candidatures pour un poste de rédacteur/rédactrice en chef. Il s'agira ensuite de faire en sorte que le rédacteur en chef et le directeur des rédactions soient sur la même longueur d'ondes.

Pierre-François Lovens

4

Licenciements secs

Même si c'est encore trop pour certains, le nombre de licenciements secs de journalistes a été considérablement réduit.